

Saint Pantaléon de Larche, le 9 mars 2021



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Saint Pantaléon-de-Larche - Cramier :
RD 152 - Regards sur la sécurité**



Alain Lapacherie Maire et M. Jean-Pierre Deshors en charge des questions de sécurité sur la voirie départementale.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr

A la demande d'Alain Lapacherie maire de Saint Pantaléon-de-Larche et de M. Jean-Jacques Delpech Conseiller Départemental, les techniciens du Département se sont penchés sur la sécurité au niveau de la RD 152 au lieu-dit Cramier. Ils se sont rendus sur place avec le maire pour évaluer la situation.

La question de la sécurité et en particulier de la vitesse sur la RD 152 est une question récurrente. Elle a été évoquée à plusieurs reprises en réunion cantonale et lors de réunions de travail avec M. Jean-Marie Taquet Vice-Président en charge des routes au Département. La question a été soulevée conjointement par Mrs Lapacherie Maire et Jean-Jacques Delpech Conseiller Départemental. C'est ainsi que la cellule en charge de la sécurité routière au Département a été missionnée pour effectuer une évaluation. Une visite sur place a été effectuée le 5 mars. Alain Lapacherie Maire et Stéphane Carpentier Directeur des Services Techniques ont accueilli M. Jean-Pierre Deshors et M. Nicolas De Mathieu pour cette réunion de travail.

Les techniciens du département ont présenté des mesures de vitesse réalisées sur place. Elles font apparaître une fréquentation de plus de 1200 véhicules/jour et par sens de circulation, une vitesse moyenne de 74 Km/h dans le sens Bernou/Mansac et 72 Km/h dans le sens Mansac/Bernou. Des prises de vitesse avec un cinémomètre réalisées le jour même devant le maire confirment ces valeurs. Par ailleurs, l'examen des statistiques de la gendarmerie ne révèlent aucune accidentologie particulière sur zone.

La configuration de la route et de ses abords a fait l'objet d'un examen méticuleux quant aux possibilités de déplacement des piétons, de circulation et d'éclairage autour de l'arrêt de bus. Les mesures faites sur place vont être compilées et dans le même temps la commune va étudier un renforcement de l'éclairage au niveau de l'abribus.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr